LE POULET CANADIEN

Volume 12, Numéro 2, avril 2010

LA RELANCE DES NÉGOCIATIONS DE L'OMC SE FAIT LENTE MAIS LE BILAN DE LA FIN MARS FIGURE TOUJOURS AU PROGRAMME

Lors de la réunion du Conseil général de l'OMC le 22 février, Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, a confirmé que la réunion qui doit servir à dresser un bilan de la situation aura lieu comme prévu à la fin mars en dépit des craintes récentes à l'effet que le peu de progrès contribue à la repousser jusqu'à l'été ou à l'annuler tout simplement.

« Étant donné l'état actuel de nos travaux, je pense que le bilan constitue une occasion importante d'injecter énergie et dynamisme politiques dans les négociations de sorte que nous puissions, espérons-le, tracer le chemin pour éliminer les derniers obstacles », de dire M. Lamy devant les membres de l'OMC.

Le bilan proposé vise à déterminer si les négociations qui datent maintenant de huit ans peuvent être conclues d'ici la fin de 2010, un résultat qui, selon plusieurs dirigeants en matière de commerce, est de plus en plus improbable. La réunion doit avoir lieu les 29 et 30 mars.

Lors de la même réunion du Conseil général, un autre point controversé entourant la réunion de la fin mars a été clarifié : la question de savoir si les ministres y participeraient ou si la présence des hauts fonctionnaires était suffisante. La plupart des pays ont suggéré que la participation ministérielle n'était pas nécessaire pour le moment étant donné que les négociations n'avaient pas beaucoup progressé sur les questions de fond au cours des dernières semaines. M. Lamy confirmait en effet en disant : « Je pense que les hauts fonctionnaires sont les mieux à même de réaliser cet exercice à ce stade ».

Le processus étant en place et confirmé, les membres de l'OMC poursuivront en mars ce qu'ils ont fait en février, soit la tenue de consultations formelles et informelles dans trois secteurs principaux des négociations : l'AMNA (biens industriels), les services et l'agriculture. Tout comme en février, personne ne prévoit que beaucoup de progrès sera accompli en mars.

En grande partie, les négociations en agriculture ne bougent pratiquement pas. Les délégués ont abordé uniquement les questions controversées dans le cadre de consultations informelles avec le président des négociations, l'ambassadeur David Walker de la Nouvelle-Zélande. Les sujets les plus épineux n'ont pas été discutés en réunions formel les. Les discussions officielles ont principalement porté sur un seul point de controverse : l'aspect technique du mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS), un outil qui permettrait aux

suite page 2

Nouvelles de la Colline **PAGE 3**

Forte présence du poulet **PAGE 4**

Compte rendu de recherche avicole **PAGE 5**

POUR UNE MISE À JOUR DES NÉGOCIATIONS DE L'OMC, VEUILLEZ VISITER LE SITE WEB DES PPC AU **WWW.POULET.CA,** ET CLIQUER SUR LE BOUTON *GENÈVE EN BREF*

Les Producteurs de poulet du Canada
Chicken Farmers of Canada

SUITE DE LA PAGE 1

pays en développement d'augmenter leurs tarifs pour protéger les producteurs domestiques contre les hausses soudaines dans les importations et les chutes de prix. Certains délégués se sont même plaints à l'effet que les nouvelles demandes entourant le MSS et présentées par le G33 (groupe de pays en développement) ont fait reculer les pourparlers au lieu de les faire avancer.

Le comité de négociation sur les biens industriels, qui s'est réuni dans la première semaine de février, a réussi à réduire les divergences d'opinions sur les obstacles non tarifaires au commerce, mais les négociateurs ont complètement contourné la question principale, soit celle de savoir si la participation aux ententes visant la coupure des tarifs sectoriels serait volontaire ou obligatoire.

Entre-temps, les négociations entourant la libéralisation des services ont stagné, selon certaines sources. Même les discussions sur la facilitation du commerce ont avancé au ralenti durant la première réunion officielle de 2010. Très peu de progrès a été réalisé dans la semaine de discussions du 8 février étant donné le grand nombre de « crochets » ou points de divergence retrouvés dans le texte de négociation.

En cours de route, plusieurs ont pointé le doigt en direction des États-Unis, les accusant de retarder le processus étant donné l'absence de participation aux affaires étrangères de la part de l'administration Obama. Toutefois, après avoir consacré une année complète aux questions domestiques, il semble que les Américains reprendront leur place et deviendront plus actifs dans le cycle de Doha.

Par ailleurs, les Européens aimeraient compléter le cycle le plus tôt possible. Récemment, l'UE a inauguré une nouvelle Commission dont le mandat sera d'une durée de 5 ans et a nommé un nouveau Commissaire au commerce, soit Karel de Gucht, un Belge, qui a fait son premier voyage officiel à Genève pour y rencontrer M. Lamy et discuter l'avenir des négociations.

Cela peut laisser présager que le bilan de la fin mars pourrait être un événement beaucoup plus sérieux que prévu.

RÉFORME EN COURS DES SUBVENTIONS AGRICOLES DE L'UE

Les nouvelles données sur les subventions de l'UE révèlent une augmentation importante dans les niveaux de soutien qui ont atteint plus de €90 milliards dans l'année de commercialisation 2006/2007 en dépit d'une baisse dans les paiements de la catégorie « orange » (ceux qui sont considérés comme nuisibles au commerce).

Le dernier avis officiel à l'OMC indique que le total des niveaux de soutien de l'UE a atteint un niveau que nous n'avons pas vu depuis la décennie précédente, soit €90,7 milliards pour l'année 2006/2007, une hausse par rapport au montant de €75,6 milliards en 2002 lorsque le soutien était à son plus bas depuis les 15 dernières années.

Les paiements qui sont le plus nuisibles au commerce et qui appartiennent à la catégorie « orange » de l'OMC, sont toutefois à leur niveau le plus bas de l'histoire, l'UE déclarant un montant de seulement €26,6 milliards à ce chapitre. Les paiements de la catégorie orange ont baissé régulièrement et se situent maintenant à la moitié de ce qu'ils étaient il y a dix ans.

La baisse la plus importante dans les données récentes a été observée dans les paiements de la catégorie « bleue » qui limitent la production et qui ont passé de €27,2 milliards en 2004/2005 à €5,7 milliards. Bien qu'ils soient toujours considérés comme nuisibles au commerce à l'OMC, les paiements de la catégorie bleue sont habituellement moins dommageables que ceux de la catégorie orange.

Toutefois, en dépit de ces tendances positives, la baisse dans le soutien nuisible au commerce a été plus que compensée par une hausse des paiements de la catégorie « verte » qui sont sensés avoir très peu voire même aucun effet sur le commerce ou la production. Ces paiements ont atteint €56,5 milliards, soit environ le double des niveaux de 2004/2005.

Les modifications dramatiques apportées à la structure des subventions de l'UE reflètent la mise en œuvre graduelle des plus récentes réformes de la Politique agricole commune (PAC) du bloc. Les réformes de 2003 prolongeaient le processus de « découplage » entre le soutien agricole et la production, menant à un éloignement du soutien nuisible au commerce en faveur du soutien de la catégorie « verte » dans les avis de l'UE à l'OMC.

Le plus récent projet d'entente découlant des négociations du cycle de Doha établirait un nouveau plafond de €22 milliards pour le soutien général de l'UE nuisible au commerce, composé en grande partie de subventions appartenant aux catégories orange et bleue. Bien que le plus récent avis suggère que ces paiements se rapprochaient de €34 milliards en 2006/2007, les réformes en cours de la PAC devraient contribuer à réduire ce montant à un niveau très près du plafond proposé jusqu'à ce que celui-ci entre en vigueur officiellement.

À Genève, les pays exportateurs ont manifesté leurs préoccupations au sujet de l'augmentation des subventions de la catégorie verte de l'UE, un délégué soulignant de façon inquiète que ces paiements « semblaient offrir beaucoup de soutien à la communauté agricole ». PC

Nouvelles de la Colline

Du 22 au 24 février, la Fédération canadienne de l'agriculture a tenu sa 75e assemblée générale annuelle.

Le thème de la réunion était « L'avenir de la nourriture ». Comme à l'ordinaire, des réunions de comité ont eu lieu au cours de la première journée, suivies d'une réunion du conseil d'administration de deux jours qui comprenaient des présentations par l'honorable Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et l'Agroalimentaire, Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois et l'honorable Ralph Goodale, leader de l'Opposition officielle en Chambre.

Le ministre Ritz a saisi l'occasion pour souligner ce que le gouvernement conservateur a réalisé à ce jour pour l'agriculture et ce qui est prévu pour les mois à venir. Il a également réaffirmé l'engagement à appuyer la gestion de l'offre. Par ailleurs, le ministre a annoncé un nouveau prêt Énergie offert par Financement agricole Canada (FAC) qui aidera les agriculteurs à investir dans la production sur place d'énergies renouvelables comme le biogaz et l'énergie géothermique, éolienne ou solaire.

Par la suite, une discussion d'experts a eu lieu sur « Les facteurs clés pour établir une solide stratégie nationale de lobbying », à laquelle participaient le sénateur Hugh Segal, David Herle du Gandalf Group, spécialiste des communications reconnu à l'échelle nationale et Evan Solomon, présentateur de la station de télévision CBC, journaliste et auteur. Les trois ont présenté leur point de vue sur la façon dont l'agriculture est perçue et ce que le secteur agricole doit faire pour attirer l'attention du gouvernement. Les trois présentations avaient comme thème commun l'obligation du secteur agricole de reformuler ses besoins de façon à mieux les présenter. Dans cette même ligne de pensée, les agriculteurs ne devraient pas attendre que le gouvernement leur présente une politique, mais devraient plutôt aller de l'avant et en présenter une au gouvernement.

Poursuivant parallèlement cette réflexion a été la discussion à la réunion sur l'élaboration d'une stratégie alimentaire nationale. Du point de vue du président de la FCA, Laurent Pellerin, nous devons planifier en fonction de l'avenir afin de nous assurer que l'agriculture et la production alimentaire fassent partie de l'avenir du Canada. Un groupe de travail a été mis sur pied il y a quelques mois et il continuera d'élaborer la stratégie au cours de l'année. Selon Garnett Etsell, 2e vice-président de la FCA, une stratégie canadienne de l'agriculture est nécessaire pour définir l'orientation future. À ce jour, la plupart des politiques ou des programmes du Canada ont été « une myriade de politiques et de programmes décousus… sans aucun objectif particulier, ni vision ou but déclaré ».

L'initiative de la FCA a pour objet de formuler une stratégie qui met l'accent sur l'agriculture durable pour les Canadiens et crée une demande pour des produits canadiens de haute qualité. En vue d'accroître l'efficacité de cette stratégie, la FCA collaborera avec tous les paliers du gouvernement, les transformateurs d'aliments, les distributeurs alimentaires et les consommateurs.

SUR LA COLLINE

Le 3 mars, le Parlement a repris ses travaux après sa prorogation, pour une 3e session du 40e Parlement. Voici un extrait du discours du Trône, tel que prononcé par la gouverneure générale Michaëlle Jean :

« Enfin, notre stratégie pour l'économie doit réunir les conditions nécessaires pour assurer le succès dans les industries qui sont à la base de la prospérité du Canada et qui soutiennent des milliers de collectivités rurales et urbaines.

> Notre gouvernement établira des partenariats avec l'industrie forestière afin de pénétrer de nouveaux marchés et de déployer de nouvelles technologies, tout en respectant l'Accord sur le bois d'œuvre résineux conclu avec les États-Unis.

> Il déposera un projet de loi visant à moderniser le système de gestion des pêches du Canada, qui est désuet.

> Il prendra des mesures pour soutenir le secteur compétitif de l'élevage et améliorer l'accès aux marchés des produits agricoles. Notre gouvernement assurera également une plus grande liberté de choix comme il a été voté par la vaste majorité des producteurs d'orge de l'Ouest, et il continuera à défendre la gestion de l'offre dans les secteurs des produits laitiers et de la volaille. »

FORTE PRÉSENCE DU POULET

Le poulet à l'asiatique est à la mode dans les menus canadiens. Les plats de poulet asiatique offrent une variété de sauces et d'épices, notamment la sauce teriyaki, aigre-douce ou à l'orange.

Outre qu'elles sont les plats de poulet les plus souvent commandés, les 119 plats de poulet asiatique des premiers 250 menus canadiens révèlent la préférence des consommateurs pour des choix plus ethniques et pour des saveurs plus audacieuses.

LA FRITURE N'EST PLUS À LA MODE

Le poulet frit ne paraît que dans 19 des 250 premiers menus, un nombre considérablement inférieur à celui des 89 plats de poulet grillé énumérés. Sa présence relativement faible sur les menus indique une préférence pour les aliments « meilleurs pour vous » et pour les styles de préparation comme le poulet grillé, cuit et sauté.

MORCEAUX ET BOUCHÉES

Les languettes, pépites et ailes sont également nombreuses sur les menus canadiens. Les aliments plus petits de la taille d'une bouchée comme ceux-ci permettent aux consommateurs de satisfaire leur faim tout en surveillant la taille de la portion. Les ailes de poulet ont connu une croissance phénoménale aux États-Unis, ce qui indique que le nombre d'offres proliférera sans doute de la même manière au Canada pendant les prochaines années.

Premières entrées de poulet (nombre d'éléments)	
POULET ASIATIQUE	119
POULET GRILLÉ	89
LANGUETTES ET PÉPITES DE POULET	86
AILES, AILES DE POULET BUFFALO	48
POULET MÉLANGÉ, MORCEAUX	44
POULET PARMESAN	29
POULET FRIT	19
POULET MARSALA	11

Source : MenuMonitor janvier-juin 2009, *Technomic Information Services*

SAVEURS PRÉFÉRÉES

Selon les données du MenuMonitor de *Technomic*, le poulet à l'ail est le plat de poulet qui paraît le plus fréquemment sur les menus, suivi par l'oignon et la tomate. Les saveurs de fruit plus nouvelles, comme le citron, l'ananas et la noix de coco, font également leur apparition alors que les transformateurs cherchent des moyens de différencier leurs plats de poulet de ceux des concurrents. Une saveur de fruit peut ajouter un goût sucré ou acidulé au poulet qui donne une « aura de santé » perçue, ce qui le rend plus attrayant pour les consommateurs soucieux de santé.

C'EST BON LES ÉPICES

La liste des premières saveurs des plats de poulet révèle également une tendance vers le recours aux épices et sauces ethniques. Le cari paraît dans 5,5 % des 250 premiers plats de poulet, suivi par la teriyaki avec 4,6 %. Les saveurs cajuns et de Buffalo, toutes deux fortes et épicées, paraissent dans un peu plus de 2 pour cent des plats de poulet. Ces saveurs constituent un domaine de croissance pour les transformateurs qui veulent ajouter des épices aux plats de poulet.

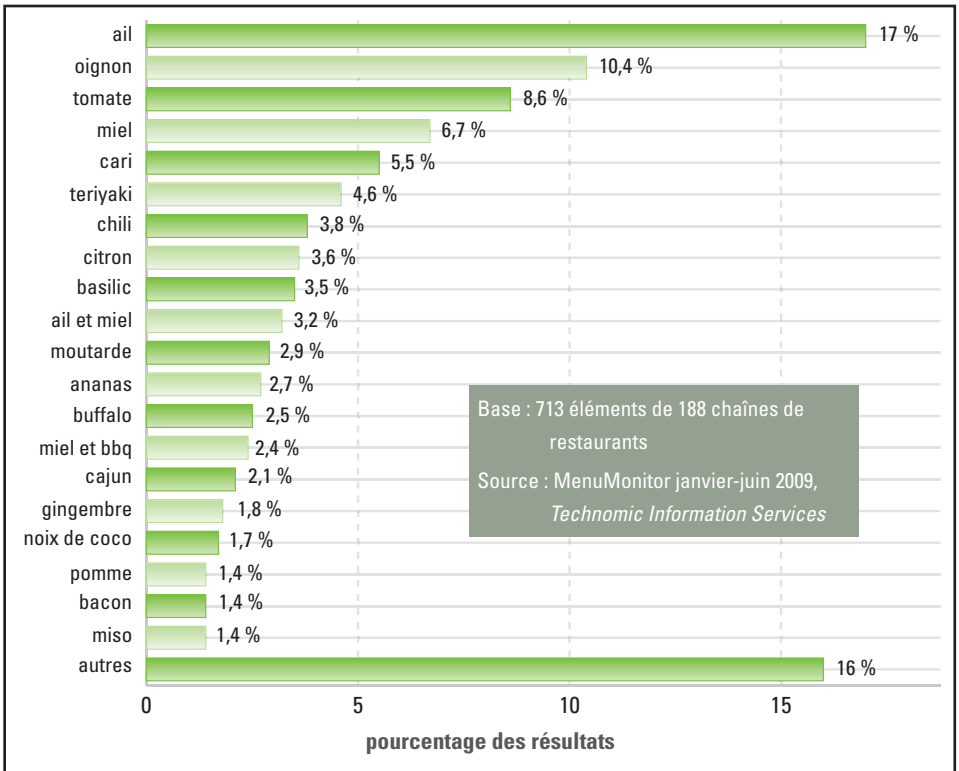

Ceci a d'abord été publié en ligne par l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires sur leur site *www.crfa.ca.*

Comprendre les comportements des consommateurs nous aide considérablement à apprendre comment les Canadiens perçoivent le poulet et ce que nous pouvons faire pour maintenir leur niveau de confiance élevé.

COMPTE RENDU
DE RECHERCHE AVICOLE

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a été créé en 2001 par cinq organisations avicoles nationales du Canada. Le mandat de CRAC et de créer et de mettre en oeuvre des programmes de recherche et développement avicoles qui visent les besoins particuliers de l'industrie.

Treize projets de recherche financés par le CRAC sont achevés. Voici le résumé de l'un de ces projets de recherche. D'autres résumés de recherche sont présentés sur le site Web du CRAC (*www.cp-rc.ca*), dans le *Canadian Poultry Magazine* et dans d'autres numéros du *Poulet canadien*.

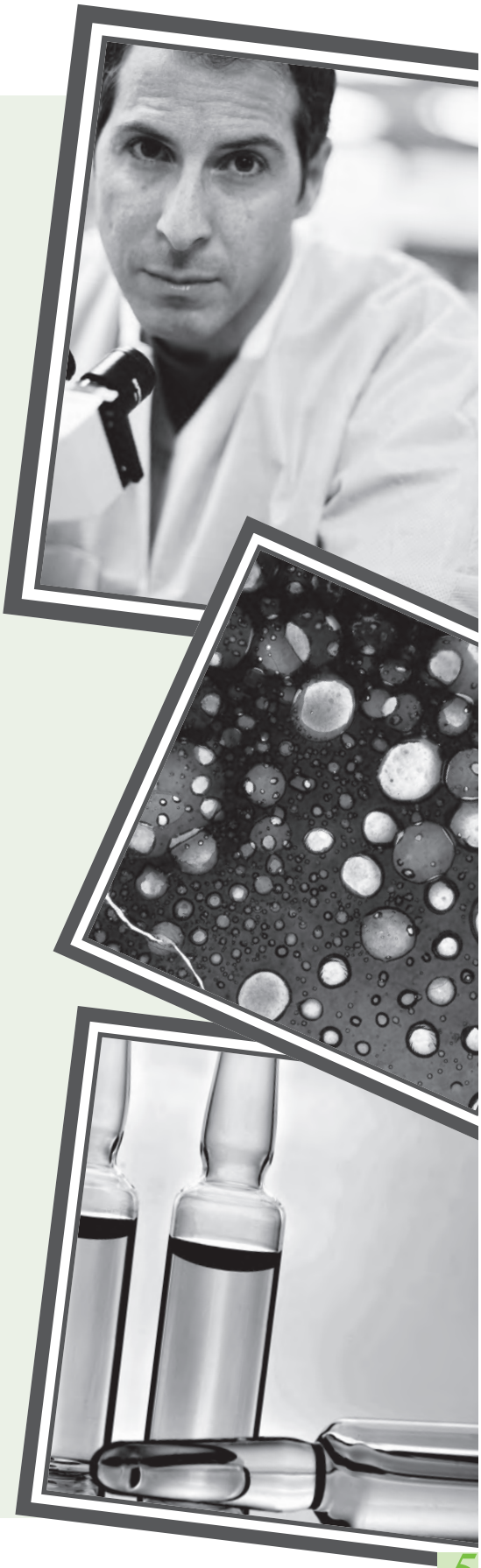

PEUT-ON IMMUNISER LES POULETS À GRILLER CONTRE L'ENTÉRITE NÉCROTIQUE?

Chercheur principal :
John Prescott, Université de Guelph

Date de début : Septembre 2006
Date de réception du rapport définitif : Décembre 2009

Financement total du projet : k96 813 $ (33 981 $ CRAC, 62 832 $ Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)/Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC))

Contexte
L'entérite nécrotique (EN) est une maladie commune des poulets à griller causée par la bactérie *Clostridium perfringens* qui produit des toxines qui endommagent les tissus des intestins. Si on permet à la bactérie de proliférer sans contrôle, les dommages peuvent nuire à l'absorption des nutriments et, dans certains cas, ouvrir la porte à d'autres infections intestinales comme la coccidiose. Un troupeau affecté par l'EN peut souffrir d'une mortalité accrue, mais souvent les cas « subcliniques » ne présentent aucun signe sinon le rendement réduit du troupeau. Sans symptômes apparents, ces cas passent souvent inaperçus et restent donc sans traitement. Le rendement réduit, la mortalité accrue et le lien avec d'autres maladies causent des pertes importantes à l'industrie que certains estiment au total à 2 milliards $ par année.

Recherche en cours

On contrôle en ce moment l'EN avec des antibiotiques; mais les préoccupations croissantes pour la résistance aux antibiotiques forcent l'industrie à trouver des méthodes de remplacement pour contrôler la maladie. L'objet de cette recherche était donc de cerner les antigènes qui peuvent servir à immuniser les poulets efficacement contre l'entérite nécrotique et d'utiliser cette information pour produire un vaccin facile à administrer.

suite page 6

On contrôle en ce moment l'entérite nécrotique **avec des antibiotiques; mais les préoccupations croissantes pour la résistance aux antibiotiques forcent l'industrie à trouver des méthodes de remplacement pour contrôler la maladie.**

SUITE DE LA PAGE 5

La première partie de la recherche portait sur l'immunité à l'EN. Malgré sa prévalence, on sait peu de choses sur l'immunité à l'EN. L'équipe du Dr Prescott a fait d'importants progrès dans la compréhension de ce sujet. Elle a d'abord montré qu'il est possible de donner une résistance à l'EN par infection orale avec une souche virulente de *C. perfringens*. Une souche « virulente » est celle capable de produire une maladie. On a montré que plusieurs protéines sécrétées par ces souches provoquent des réactions immunitaires. L'alpha-toxine (AT) et d'autres appelées brièvement FBA, GPD, HP et PFOR sont parmi ces protéines. L'immunisation intramusculaire avec ces protéines a révélé que toutes peuvent protéger les volailles contre une provocation légère. L'AT, le HP et le PFOR pourraient protéger contre une provocation plus grave. Dans la documentation, on considérait traditionnellement que l'alpha-toxine est le principal facteur qui cause l'EN. Mais des travaux plus récents dans le monde entier ont soulevé le doute sur l'importance de son rôle dans la maladie. Les travaux du Dr Prescott suggèrent en outre que certaines protéines sécrétées, autres que l'AT, sont impliquées dans l'immunité à l'EN.

La deuxième partie de cette recherche comporte la création d'un vaccin contre l'EN qui pourrait exprimer une ou plusieurs de ces protéines, ou au moins des fragments de ces protéines, qui provoquent une réaction immunitaire. Le raisonnement est qu'un vaccin efficace contre l'EN exprimerait des fragments de ces protéines ou « antigènes » directement dans l'intestin. Certains vaccins contre la salmonelle font déjà exactement cela. Le Dr Prescott a décidé de commencer par un de ces vaccins et de le modifier pour qu'il confère une résistance au *Clostridium* et à la *Salmonella*. Plusieurs de ces vaccins ont été construits et testés.

Les vaccins contre la salmonelle qui expriment le FBA et le HP ont protégé les poulets d'une provocation à l'EN. Ces poulets ont produit des anticorps contre les antigènes tant de la *Salmonella* que du *Clostridium*. L'équipe du Dr Prescott voulait augmenter le niveau de protection en plus de tester un vaccin qui exprimait l'AT. Les chercheurs ont fait plusieurs modifications au vaccin. Ils ont raffiné les fragments de protéines exprimés par le vaccin, augmenté les niveaux de production des antigènes et changé l'infrastructure du vecteur du vaccin. Malheureusement, le vaccin modifié contre l'AT ne protège les volailles que contre les provocations légères. Le vaccin à base de HP les protège contre les provocations plus graves, mais le niveau de protection n'est pas aussi bon dans les expériences antérieures. Ni ne protège les volailles de l'infection à la salmonelle. Des études plus poussées ont montré que les modifications génétiques affaiblissent la souche du vaccin et le rendent moins efficace.

Ces résultats ont révélé une information importante sur la conception des vaccins. L'équipe du Dr Prescott utilise maintenant cette information pour mieux définir les paramètres d'un vaccin contre l'EN efficace basé sur un vaccin porteur de *Salmonella* amélioré qui peut également exprimer d'autres antigènes. Une démarche efficace pour un vaccin polyvalent comme celui-là aurait des répercussions importantes sur la salubrité des aliments et la santé des volailles. Rt

POINT D'INFORMATION SUR LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) continuent de collaborer avec les partenaires de l'industrie et le gouvernement fédéral dans le cadre de plusieurs projets, politiques et programmes liés à la salubrité des aliments. Les paragraphes ci-dessous fournissent un aperçu du travail réalisé à ce chapitre.

SYSTÈME CANADIEN DE SURVEILLANCE DE L'INFLUENZA AVIAIRE À DÉCLARATION OBLIGATOIRE

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) poursuit ses activités de surveillance de l'influenza aviaire au moyen du Système canadien de surveillance de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire (SCSIADO). Le SCSIADO est un projet conjoint du gouvernement, de l'industrie et des agriculteurs canadiens visant à prévenir, à détecter et à éliminer les sous-types H5 et H7 de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire dans les élevages de volailles domestiques du Canada.

Le SCSIADO est un système de surveillance mis sur pied en 2008 et sert à la fois à la surveillance passive et active du virus. Les types de volailles visées par ce programme de surveillance sont les poulets de chair ((≥3,7 kg ou âgés de 50 jours ou plus), les poulets reproducteurs, les poules de réforme et les dindons (de chair et de reproduction).

Étant donné leur faible importance épidémiologique, les poulets à frire ne font pas partie du plan d'échantillonnage. Au total, 311 exploitations avicoles ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre du programme de surveillance en 2009 (desquelles 31 étaient des exploitations de poulets à rôtir). Les résultats des tests auxquels ces exploitations ont été soumises se sont tous avérés négatifs.

Le SCSIADO a été conçu de manière à satisfaire aux lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et aux exigences de l'Union européenne (UE) en matière d'échanges commerciaux. Les activités de surveillance de l'influenza aviaire se poursuivront en 2010. On devrait ajouter à la liste des espèces ciblées le canard, l'oie ainsi que d'autres types de volailles.

MODÈLE D'INDEMNISATION DE LA LOI SUR LA SANTÉ DES ANIMAUX

À la suite du signalement, en 2009, de cas d'influenza aviaire à déclaration obligatoire en Colombie-Britannique, M. Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (AAC), a enjoint à l'ACIA de revoir les modèles d'indemnisation et les montants maximaux accordés pour les volailles.

suite page 8

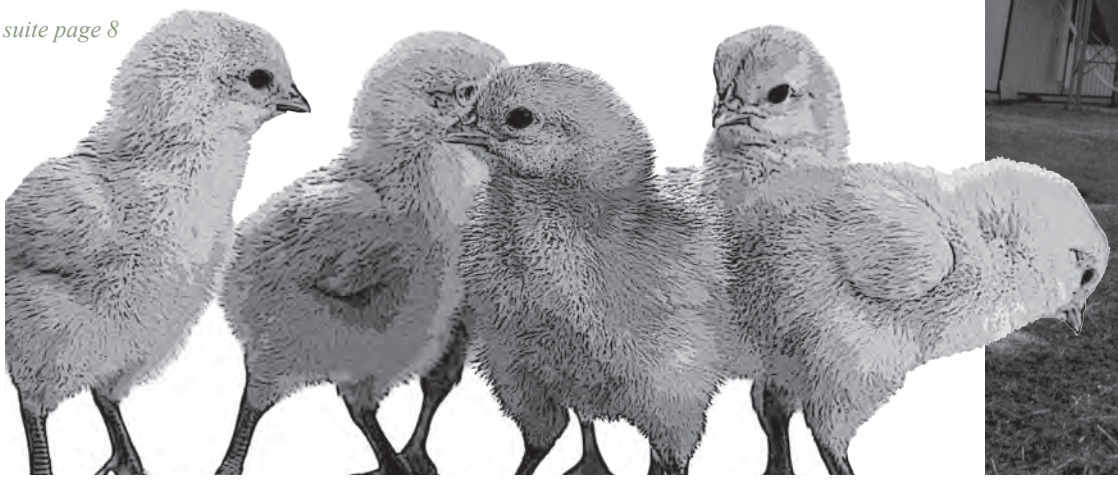

SUITE DE LA PAGE 7

Les PPC ont accueilli avec satisfaction cette requête. Ils ont travaillé de concert avec l'AAC et l'ACIA dans le cadre de la révision du modèle.

Les PPC continueront à agir dans ce dossier afin de veiller à l'actualité des renseignements relatifs au modèle et à la comptabilisation en temps opportun, durant la phase d'engraissement, des frais variables et fixes afin que soit déterminée de façon adéquate la valeur marchande des volailles. Les PPC souhaitent régler les derniers détails de ce dossier au cours des mois à venir.

SURVEILLANCE DE LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

Les PPC travaillent actuellement en collaboration avec le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICSRA) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) afin de mettre au point un programme de surveillance de la résistance aux antimicrobiens à la ferme.

Le programme de surveillance à la ferme viendra s'ajouter aux programmes de surveillance déjà en place à l'étape de la transformation et sur le marché de détail. Le programme de surveillance à la ferme aura notamment pour objectif de cerner les effets de l'utilisation d'antimicrobiens à la ferme et dans les couvoirs ainsi que les niveaux de résistance acquis à ces substances; d'étudier les tendances relatives à l'emploi d'antimicrobiens ainsi qu'à l'acquisition d'une résistance et de fournir à l'industrie des données pour étayer des décisions scientifiques permettant de réduire la résistance aux antimicrobiens.

Un groupe de travail mixte gouvernement-industrie regroupant des agriculteurs, des couvoirs, des transformateurs et des vétérinaires a été institué aux fins de l'élaboration du protocole de surveillance. Les travaux du groupe devraient être achevés d'ici la fin de l'année. La mise en œuvre du protocole se fera en fonction de la logistique opérationnelle et du financement disponibles.

STRATÉGIE NATIONALE SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Les gouvernements fédéral et provinciaux, de concert avec les membres de l'industrie, se sont employés à trouver une meilleure façon de s'attaquer aux problèmes de santé des animaux au Canada. À l'heure actuelle, la méthode employée est souvent au coup par coup et, dans la plupart des cas, fragmentée en raison des différents ordres de gouvernement à l'échelle municipale, provinciale et fédérale qui s'occupent des questions touchant à la santé et au bien-être des animaux ainsi qu'en raison des rôles de l'industrie.

Il est proposé dans la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage de former un conseil qui sera chargé des questions relatives à la santé et au bien-être des animaux et sur lequel siégeront des représentants des gouvernements et de l'industrie, ainsi que des partenaires. Le conseil aura pour mandat de formuler des avis scientifiques, des conseils d'orientation stratégique et des recommandations aux sous-ministres adjoints, aux sous-ministres et aux ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. À titre d'organisme consultatif, le conseil ne jouira d'aucun pouvoir de décision et ne revêtira aucun caractère opérationnel quelconque.

Un appel au soutien est lancé aux organismes de l'industrie et des gouvernements afin qu'ils se portent en faveur de la création du conseil consultatif.

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA BIOSÉCURITÉ AVIAIRE

L'ACIA a joué un rôle directeur dans l'élaboration de codes de biosécurité nationaux pour la volaille. Par l'entremise du Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire, le gouvernement et l'industrie ont établi un ensemble de normes nationales facultatives en ce qui concerne la biosécurité à la ferme. Les agriculteurs ont peut-être déjà eu l'occasion de consulter ces normes puisqu'elles figuraient dans l'une des dernières éditions du magazine *Canadian Poultry*.

Les PPC ont intégré ces normes à leur programme de salubrité des aliments à la ferme. Celles-ci apparaissent dans l'édition révisée 2009 du manuel. Tel qu'il est fait mention dans le manuel, tous les producteurs devront appliquer d'ici le 28 mars 2010 les pratiques préconisées dans la nouvelle édition du manuel. Les auditeurs s'assureront du respect de cette exigence lors du prochain audit.

ENVOYEZ-NOUS VOTRE AVIS!

Addresse des PPC :
1007-350, rue Sparks
Tél : 613-241-2800
Téléc : 613-241-5999
www.poulet.ca

Réviseur :
Marty Brett
mbrett@poulet.ca
613-566-5926

Graphiste :
Stephanie St.Pierre
sstpierre@poulet.ca
613-566-5910